

> QUELQUES POINTS CLES POUR L'UTILISATION DU PORTAIL INERIS RSDE ET LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITE DES MESURES

<http://rsde.ineris.fr/>



> 1ère connexion

Se connecter à <http://rsde.ineris.fr/>

Dans l'encart « Inscription »
cliquer sur « Demande d'accès »

Renseigner le formulaire puis valider

Réception sous quelques jours des identifiant et
code d'accès au portail INERIS, par email

Pour toute question sur l'utilisation du portail INERIS ou
problème technique, utiliser l'adresse email suivante :
webmaster-rsde@ineris.fr

>> Saisie des données

Dans l'encart « Accès à mon espace »
se connecter avec les identifiants

Saisie informatisée des données
*Téléchargement d'un fichier XML
(transfert EDILABO)*

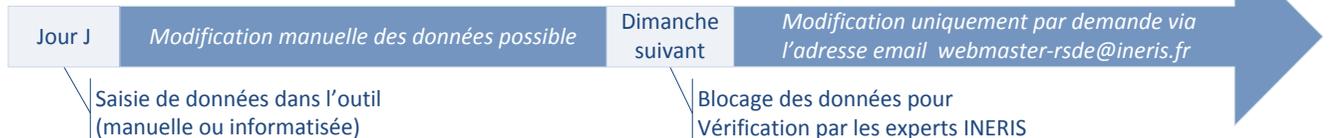
Dans l'onglet « Technique », cliquer sur le sous
dossier « Import »

Cliquer sur le bouton « parcourir » pour
sélectionner le fichier XML à télécharger puis
valider

Les données contenues dans le fichier sont
directement chargées dans l'outil INERIS. Elles
peuvent être consultées et modifiées
manuellement pendant un temps limité, voir
ci-dessous.

Saisie manuelle des données

Consulter la notice d'utilisation de l'outil INERIS :
[http://rsde.ineris.fr/doc/
N_09_14937A_RSDE_notice_utilisation.pdf](http://rsde.ineris.fr/doc/N_09_14937A_RSDE_notice_utilisation.pdf)



> Détails du contrôle INERIS

Une fois la saisie des résultats de mesures sur le portail INERIS réalisée, les données sont bloquées afin d'être contrôlée.

INERIS effectue le contrôle selon deux étapes :

> **Contrôle de niveau 1** : contrôle automatique hebdomadaire.

Les données sont classées en 3 catégories :

- **Correcte** : donnée conforme et utilisable
- **Incertaine** : donnée non conforme mais avec un impact faible sur les résultats analytiques
- **Incorrecte** : donnée non conforme avec un impact fort sur le résultat

Suite à ce contrôle, les données peuvent repasser au stade « données brutes », c'est à dire modifiables, afin que des corrections ou commentaires puissent être apportés par le laboratoire, notamment si des données sont classées « Incorrectes ».

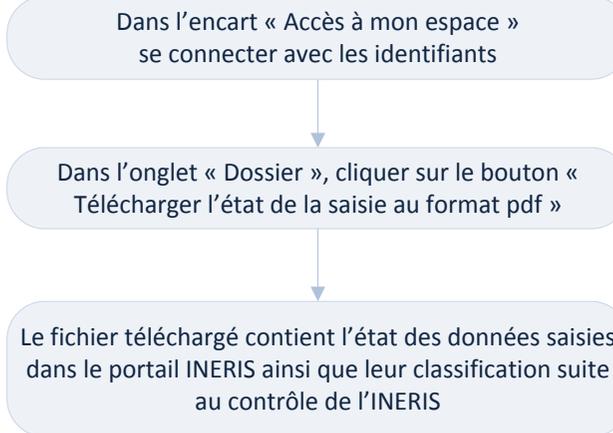
> **Contrôle de niveau 2** : contrôle d'un expert INERIS qui validera les données en prenant en compte les éventuelles corrections ou commentaires ajoutés. Les données sont classée selon les mêmes catégories. L'exploitant est informé par Email des qualifications définies.

Enfin, au terme du contrôle de niveau 2, certaines données (voir tableau ci-dessous) qualifiées « Incorrectes » peuvent basculer en « **Incorrecte-réhibitoire** », si aucune correction/commentaire n'a permis de revenir à une qualification « Correcte » ou « Incertaine ». Cette qualification est discriminatoire et impose le renouvellement des mesures pour les substances concernées.

Cela concerne les données suivantes :

Donnée	Condition de qualification « Incorrecte-réhibitoire »
Débit	Non renseigné
Limite de Quantification (LQ)	Non renseignée ou égale à 0
LQ	Supérieure à la LQ imposée + fraction différente de la « phase particulière de l'eau » (code 156) + commentaire non renseigné ou non pertinent
Accréditation	Champ « réalisé sous accréditation » non renseigné
Résultat d'analyse	Non renseigné

>> Edition de l'état récapitulatif



>>> Points de vigilance

Table des matières

Page 2 de l'Etat récapitulatif des données RSDE

Préambule

Liste des analyses qualifiées en statut incorrecte réhibitoires ①

Dossier

Données administratives de l'établissement

Liste des intervenants

Liste des points de prélèvements

Liste des prélèvements eaux de rejet ②

Liste des prélèvements aux amont

Si la liste comporte des analyses qualifiées d' « incorrecte réhibitoire », elle devront être renouvelées ①

Dans la colonne « Qualification », si la mention « Incorrecte » apparait, vérifier la colonne « Etat ».

- > Si elle mentionne « Donnée brute » ou « Donnée contrôlée niveau 1 », prendre contact avec le laboratoire afin qu'il apporte les commentaires ou corrections adaptés. La qualification pourra alors être réexaminée par l'INERIS. ②
- > Si elle mentionne « Donnée contrôlée niveau 2 », les éventuelles mesures à renouveler seront listées dans le ①